Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260629-CC2026-144-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026
Publication : 13/07/2026

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 29 JUIN 2026

RESSOURCES
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES, DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération au sein du Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme de Dreux

Rapporteur : Christophe LE DORVEN

N°CC2026-144

Nombre de membres en exercice	122
Nombre de présents	84
Nombre de pouvoirs	14
Votants	98
Secrétaire de séance : **Nelson FONSECA**	

L'an 2026, le 29 juin à 19 heures, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 23 juin 2026, s'est réuni à Bû, sous la présidence de Monsieur Christophe LE DORVEN, Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

Étaient présent(e)s :
Virginie QUENTIN (Abondant) ; Alain CAPÉRAN (Allainville) ; Bernard COUILLAUT (Anet) ; Pauline PERRICHON (Anet) ; Fan LAVOISÉ (Aunay-sous-Crécy) ; Nicolas DE LA CELLE (Beauche) ; Guy PRADES (Berchères-sur-Vesgre) ; Stéphane MESDON (Bérou-la-Mulotière) ; Christophe BARRET (Boissy-en-Drouais) ; Jean-Claude DELANOE (Boncourt) ; Stéphane LANTZ (Brezolles) ; Jean-Luc BREANT (Broué) ; Dany VANELLE (Bû) ; Patrick HOUVET (Charpont) ; Marie-Christine JUILLET-DORDET (Châteauneuf-en-Thymerais) ; Michel LETHUILLIER (Cherisy) ; Patrick JOUTEAU (Crécy-Couvé) ; Laëtitia GIRARD (Crucey-Villages) ; Abdel-Kader GUERZA (Dreux) ; Christophe LE DORVEN (Dreux) ; Marie-Françoise SCAVENNEC (Dreux) ; Mathieu TRIBOUILLOIS (Dreux) ; Christophe LE CICLÉ (Dreux) ; André HOMPS (Dreux) ; Ratko KLISURA (Dreux) ; Caroline BRAY (Dreux) ; Mounir CHAKKAR (Dreux) ; Florence ARCHAMBAUDIERE (Dreux) ; Nelson FONSECA (Dreux) ; Caroline VABRE (Dreux) ; Eric DUQUESNOY (Dreux) ; Marie DALENÇON (Dreux) ; Valentino GAMBUTO (Dreux) ; Eric ROUSSEL (Écluzelles) ; Dominique DUVAL (Ézy-sur-Eure) ; Pierre LEPORTIER (Ézy-sur-Eure) ; Frédéric GIOWACHINI (Favières) ; Emmanuelle BONHOMME (Fontaine-les-Ribouts) ; François CENIER (Garancières-en-Drouais) ; Emmanuel PARAGOT (Garnay) ; Sophie APRUZZESE (Gilles) ; Nathalie VELIN (Guainville) ; Samuel BOVE (La Chapelle-Forainvilliers) ; Francis PECQUENARD (La Chaussée-d'Ivry) ; Pascal GUÉNÉE (Laons) ; Béatrice PIERRON (Le Boullay-les-Deux-Églises) ; Stéphane HUET (Le Boullay-Mivoye) ; Frédéric GIROUX (Le Boullay-Thierry) ; Marc AVENARD (Luray) ; Philippe MERLET (Maillebois) ; Jérôme DEPONDT (Marchezais) ; Véronique BASTON (Marville-Moutiers-Brûlé) ; Glenn PRATS (Mézières-

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260629-CC2026-144-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/07/2026
Publication : 13/07/2026

en-Drouais) ; Denis CHERON (Montreuil) ; Jean-Loup JUSTEAU (Nonancourt) ; Sylvie CHALLES (Ormoy) ; Clémentine FISSON (Ouerre) ; Patrick JOLIVEL (Oulins) ; Nathalie MILWARD (Rouvres) ; Dominique LUBOW (Saint-Ange-et-Torçay) ; Françoise BORGET (Sainte-Gemme-Moronval) ; Caroline BARRE (Saint-Jean-de-Rebervilliers) ; Sébastien JACOB (Saint-Lubin-des-Joncherets) ; Jocelyne JOUCQUE (Saint-Lubin-des-Joncherets) ; Gérard SOURISSEAU (Saint-Lubin-des-Joncherets) ; Karen XARDEL (Saint-Ouen-Marchefroy) ; Patrick RIEHL (Saint-Rémy-sur-Avre) ; Valérie AZIRI (Saint-Rémy-sur-Avre) ; Jérémy BERTOLOTTI (Saint-Rémy-sur-Avre) ; Jean-Pierre BRASSE (Saint-Sauveur-Marville) ; Christian ALBERT (Saulnières) ; Martine LE BRIS (Saussay) ; Thomas LANGE (Serazereux) ; Thomas BAUBION (Serville) ; Eric BINET (Sorel-Moussel) ; Damien STEPHO (Vernouillet) ; Catherine LUCAS (Vernouillet) ; Ali AHSAINE (Vernouillet) ; Joël TRAPATEAU (Vernouillet) ; Nicole MONTIGNY (Vernouillet) ; Najib TALATA (Vernouillet) ; Estelle POMMIER (Vernouillet) ; Évelyne DELAPLACE (Vert-en-Drouais) ; Louis ANEST (Villemeux-sur-Eure).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :
Véronique GARNIER (Ardelles) ; Emmanuel BRIDRON (Châtaincourt) ; Christophe LAGARD (Châteauneuf-en-Thymerais) ;Fatiha MESSAOUDI (Dreux) ;Fouzia KAMAL (Dreux) ;Youssef LAMRINI (Dreux) ;Yasemin ALBAYRAK (Dreux) ;Rémi LEPRAT (Ivry-la-Bataille) ;Carole MARTIN (Ivry-la-Bataille) ; Daniel COLLEU (La Madeleine-de-Nonancourt) ; Rachel SAPIN (La Mancelière) ; Guillaume BARAT (Les Châtelets) ; Dominique GARNIER (Louvilliers-en-Drouais) ; Thierry LAINÉ (Louye) ; Pervenche CHAUVIN (Puiseux) ; Benoît LUCAS (Revercourt) ; Jean-Louis GODEFROY (Rueil-la-Gadelière) ; Denis COCHELIN (Saint-Georges-Motel) ; Pascal BAELEN (Saint-Lubin-de-Cravant) ; Pascal GUERRIER (Thimert-Gâtelles) ; Thibault PELLETIER (Tremblay-les-Villages) ; Christian BERTHELIER (Tréon) ; Abdelrhafour BOUMEZIANE (Vernouillet) ;Franck MERCEY (Vernouillet).

Pouvoir(s) :
Philippe LECHEVALLIER (Dampierre-sur-Avre) donne pouvoir à Monsieur Christophe LE DORVEN ; Sabine FRETEY (Dreux) donne pouvoir à Monsieur Nelson FONSECA ; Pierre-Frédéric BILLET (Dreux) donne pouvoir à Madame Marie DALENÇON ; Martine PITOU (Dreux) donne pouvoir à Madame Marie-Françoise SCAVENNEC ; Philippe RIVE (Dreux) donne pouvoir à Madame Florence ARCHAMBAUDIERE ; Caroline SIMOES (Dreux) donne pouvoir à Monsieur Mathieu TRIBOUILLOIS ; Sophie WILLEMIN (Dreux) donne pouvoir à Monsieur Ratko KLISURA ; Stéphan DEBACKER (Escorpain) donne pouvoir à Monsieur Christophe BARRET ; Eric DEPUYDT (Fessanvilliers-Mattanvilliers) donne pouvoir à Monsieur Gérard SOURISSEAU ; Jean-Marc TARDIVENT (Germainville) donne pouvoir à Madame Sophie APRUZZESE ; Didier SIMO (Le Mesnil-Simon) donne pouvoir à Monsieur Patrick JOLIVEL ; Christophe BESNARD (Prudemanche) donne pouvoir à Monsieur Stéphane LANTZ ; Christophe HELIAS (Saint-Maixme-Hauterive) donne pouvoir à Monsieur Dominique LUBOW ; Melinda BOUGRARA (Vernouillet) donne pouvoir à Monsieur Ali AHSAINE.

Suppléant(e)s :
Dagmar Eva BERNITT est suppléé par Stéphane MESDON ; Pierre SANIER est suppléé par Dany VANELLE ; Jean Marie BUTHON est suppléé par Pascal GUÉNÉE.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260629-CC2026-144-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026
Publication : 13/07/2026

Il a été exposé,

La Communauté d'agglomération du Pays de Dreux a institué un Office de Tourisme communautaire, l'Office de Tourisme de l'Agglo du Pays de Dreux, sous la forme d'une régie dotée de la seule autonomie financière en application de l'article L. 1412-2 du code général des collectivités territoriales.

L'Office de Tourisme est administré par un conseil d'exploitation qui émet un avis sur tout sujet concernant la régie, avant délibération du conseil communautaire.

Conformément à l'article 6 des statuts de l'Office de Tourisme les membres du conseil d'exploitation sont désignés par le conseil communautaire sur proposition du Président. L'article 7 dispose que le conseil d'exploitation est réparti en deux collèges :
- 13 représentants titulaires et 13 représentants suppléants de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux,
- 12 représentants titulaires et 12 représentants suppléants des professions et activités intéressées par le tourisme.

Chaque membre titulaire est représenté par un membre suppléant en cas d'absence. Chaque binôme titulaire/suppléant bénéficie d'une voix délibérative. En présence d'un titulaire et de son suppléant, seul le titulaire peut voter. Le suppléant peut toutefois participer aux débats. S'il est absent, un titulaire ne peut donner de pouvoir à un autre titulaire ni à un autre suppléant que le sien.

Les membres du conseil d'exploitation doivent jouir de leurs droits civils et politiques ; par ailleurs, ils ne peuvent :
« 1° Prendre ou conserver un intérêt dans des entreprises en rapport avec la régie ;
2° Occuper une fonction dans ces entreprises ;
3° Assurer une prestation pour ces entreprises ;
4° Prêter leur concours à titre onéreux à la régie ».

Le Président propose les candidatures suivantes :

Représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux	
Titulaires	**Suppléants**
Virginie QUENTIN (ABONDANT)	**Dominique LUBOW (ST-ANGE-ET-TORCAY)**
Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS)	**Christophe HÉLIAS (ST-MAIXME-HAUTERIVE)**
Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS)	**Stéphane LANTZ (BREZOLLES)**
François CENIER (GARANCIÈRES-EN-DROUAIS)	**Thomas LANGE (SERAZEREUX)**
Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX)	**Thierry LAINÉ (LOUYE)**
Philippe MERLET (MAILLEBOIS)	**Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS)**
Françoise BORGET (STE-GEMME-MORONVAL)	**Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIÈRE)**
Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY)	**Marie-Christine JUILLET-DORDET (CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS)**
Pauline PERRICHON (ANET)	**Nelson FONSECA (DREUX)**
Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE)	**Patrick HOUVET (CHARPONT)**
Nathalie VELIN (GUAINVILLE)	**Denis COCHELIN (ST-GEORGES-MOTEL)**
Dagmar Eva BERNITT (BÉROU-LA-MULOTIÈRE)	**Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS)**
Martine PITOU (DREUX)	**Rémi LEPRAT (IVRY-LA-BATAILLE)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260629-CC2026-144-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026
Publication : 13/07/2026

Représentants des professions et activités intéressées par le tourisme	
Titulaires	**Suppléants**
Sarah BROUCKAERT (Chargée des Publics - Domaine Royal)	**Marina VARELA (Propriétaire - Maison et café Varela)**
Lucile HITIER (Cheffe du service Art Contemporain - Ville de Dreux)	**Ronan LE GALL DU TERTE (Gérant - Kommunication)**
Charles JOBERT (Patrimoine - Association Églises ouvertes en Eure-et-Loir)	**Marc-Antoine FIESCHI (Gérant - Calvados Morin)**
Nicole CHARPENTIER (Présidente - Syndicat d'Initiatives)	**Patrick MULET (Membre - Association AVERN)**
Myriam GAUTHIER (Propriétaire - Gite Chantebrise)	**Xavier GENCE (Membre - Association VMF)**
Eric CANVILLE (Gérant - Relais d'Aligre)	**Bernard COTTIN (Président - Association patrimoine)**
Elodie WISSOCQ (Propriétaire - Camping des Etangs de Marsalin)	**Jean-Marc LAMAMIS (Propriétaire - Gite Aux Hirondelles)**
Marie-Anne LELAY (Propriétaire - Cerise sur le Gâteau)	**Mathieu GIRONDEAU (Vice-Président - Maison Vlaminck)**
Richard BUHAN (Membre - Association "Marches Normandes")	**Anne CORNILLE-DUTREMÉE (Gérante - Boutique "Ô P'tits Fruits d'Anne")**
Elise GIREAU (Gérante - Camade)	**Nathalie PAILLE (Gérante - Auberge de la Vallée Verte)**
Vanessa CESAIRE GEDEON (Directrice - Hôtel Ibis Styles)	**Mikael TERRONES (Gestionnaire - La Ferme des Aventuriers)**
Samuel DE SMET (Propriétaire - Safran de Smet)	**Nathalie TACHON (Gérante - Dianetum)**

***Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-21, L.5211-1, L.2221-1 et suivants et R.2221-1 et suivants,*
***Vu** les statuts de l'office de tourisme de l'Agglo du Pays de Dreux.*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité absolue des suffrages exprimés *(5 contre, 1 abstention, 2 n'ont pas pris part au vote)* :

ARTICLE 1 : DÉSIGNE les membres du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme de l'Agglo du Pays de Dreux proposés par le Président comme indiqué ci-dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260629-CC2026-144-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026
Publication : 13/07/2026

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : 13 JUIL. 2026 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le** 30 JUIN 2026 **Président** **Christophe LE DORVEN** **Secrétaire de séance** **Nelson FONSECA**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260629-CC2026-144-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026
Publication : 13/07/2026